

Les mardis du Groupe PLR...

Mesdames, Messieurs,

*Le Groupe PLR au Grand Conseil fait de la politique avec conviction, cœur et passion. Tous les mardis, les libéraux-radicaux livrent bataille dans l'arène du Palais de Rumine contre les projets étatisants, les nouvelles ponctions salariales, les idéologies d'obédience verte et le populisme ambiant...Quelques éléments de la séance **du mardi 16 avril 2013** sont à relever :*

Loi d'impôt

Le Conseil d'Etat a signé un accord avec les milieux économiques au mois de septembre 2012. L'accord prévoit une hausse substantielle des allocations familiales échelonnées entre 2013-2017. Cette hausse est entièrement à la charge des caisses patronales. A titre de compensation il est prévu une diminution d'un point d'impôt sur le bénéfice des entreprises à raison d'un demi-point en 2014 et le solde d'ici 2016.

Si le groupe PLR déplore que cet accord ait été signé sans que le Grand Conseil ni les Communes n'aient pu s'exprimer, il s'agit de le respecter. Les familles sont servies, les entreprises qui sont déjà très lourdement taxées dans ce pays attendent cette baisse.

Le groupe PLR soutient cet accord tout en étant parfaitement conscient que les communes sont encore une fois flouées par cette baisse de rentrée fiscale. C'est la raison pour laquelle le PLR est venu avec une proposition concrète, contrairement aux autres partis qui n'ont fait que brasser de l'air. Ainsi, la motion Pierre Grandjean demande de rééquilibrer les flux financiers entre le canton et les communes par le biais d'une modification de la répartition de la couverture des coûts de l'AVASAD (Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile). Cette proposition permet de compenser l'effet financier négatif de perte pour les communes d'environ 25 millions. De manière constructive et par sa démarche, le PLR travaille sur trois pans; familles, entreprises et communes. En premier débat l'accord a été accepté tel quel, rendez-vous au deuxième débat...

Gouvernance des entreprises publiques

Le député Guy-Philippe Bolay a remercié le Conseil d'Etat pour la réponse à [son interpellation concernant la gouvernance des entreprises publiques](#). Le Député a souligné que la teneur de la réponse et les règles évoquées par le Conseil d'Etat ne correspondent pas à la volonté exprimée dans le programme de législature ; « inciter une politique coordonnée d'investissement des grandes entreprises publiques dans le tissu industriel cantonal ». Dans ce cadre, le Député Bolay a rappelé que la mission des entreprises publiques n'est pas de prendre les risques à la place des investisseurs privés. Ces grandes entreprises doivent, avant tout, veiller à préserver l'intérêt de leur clients et assurés.

Interpellation

- **Catherine Labouchère** : « Travaux CFF à la gare de Lausanne: prévenir plutôt que guérir »

Motion

- **Pierre Grandjean** « Rééquilibrer les flux financiers entre le canton et les communes par le biais d'une modification de la répartition de la couverture des coûts de l'AVASAD »
-

Questions Orales

- **Gloria Capt** : « *Les conditions de détention dans les zones carcérales de la Police cantonale et dans les locaux de la Police communale de Lausanne ?* »
- **Daniel Ruch** : « *Quelle est la situation sanitaire actuelle en matière de tuberculose bovine dans le canton de Vaud ?* »

...A mardi prochain

Nicolas Tripet

Secrétaire Général adjoint

n.tripet@plr-vd.ch

PLR.Les Libéraux-Radicaux Vaud

Secrétariat général

Place de la Riponne 1

1005 Lausanne

T + 41 (0)21 323 72 78

F + 41 (0)21 320 60 86

www.liberal-vd.ch
www.plr-vd.ch